

Conditions Générales de Vente (CGV) **MY ENGLISH IS RICH**

OBJET :

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les rapports entre MY ENGLISH IS RICH (ci-après « l'organisme de formation » ou « OF ») et son client (ci-après le « client »), agissant à des fins professionnelles, pour la réalisation de prestations de formation inter ou intra-entreprise et prévalent sur tout autre document.

Le participant à toute formation est désigné « participant ». Il s'agit soit du client, soit d'un salarié du client. Dans ce dernier cas, le client se porte fort du respect des présentes par le participant.

Sauf dérogation formelle et expresse de l'organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Les CGV peuvent, le cas échéant, être complétées par des conditions particulières rattachées à une offre spécifique commercialisée par l'organisme de formation.

Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer.

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client, ne peut, sauf acceptation formelle et écrite, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de MY ENGLISH IS RICH, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

1. OFFRE :

L'ensemble des formations à jour proposées par l'organisme de formation est consultable dans le catalogue papier de l'organisme de formation.

1.1 Formations en présentiel

L'organisme de formation propose des Formations Inter-Entreprises ainsi que des Formations Intra-Entreprise.

Les Formations Intra-Entreprise peuvent être réalisées au choix et à la discrétion de l'organisme de formation, au sein des locaux du client et/ou dans un lieu extérieur.

Les Formations Inter-Entreprises sont des formations générales ou dites « sur étagères », issues du catalogue de formation de l'OF, réalisées dans un lieu extérieur.

1.2 Formations en ligne

Elles peuvent se présenter sous la forme de classes virtuelles, qui sont des formations courtes suivies à distance par le/les participant(s) (formations dites « synchrones »), ou des modules « e-learning » (formations dites « asynchrones ») qui permettent de former le participant à partir de ressources et de briques pédagogiques digitales consultables sur un espace pédagogique dédié.

Le participant à la formation a la possibilité d'assister à celle-ci en présentiel au sein des locaux mis à disposition pour la formation ou, en ligne sous la forme de classe virtuelle via une plateforme digitale dédiée à cet effet.

1.3 Prérequis

MY ENGLISH IS RICH définit pour certains de ses programmes de formation le niveau de prérequis nécessaires pour suivre les stages proposés. Il appartient alors au client d'évaluer ses besoins et de vérifier si son personnel a bien le niveau de prérequis attendu pour suivre la formation. Par conséquent, MY ENGLISH IS RICH ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de l'inadéquation des formations qu'elle propose aux besoins du client et/ou au niveau de compétence du personnel de ce dernier.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

2.1 La demande d'inscription nécessite, au choix du client, l'envoi d'un bulletin d'inscription complété et signé par le client par courriel à l'adresse **contact@myenglishisrich.fr**

2.2 Pour chaque Formation Inter-Entreprises dispensée par l'organisme de formation, un nombre minimum (4) et maximum (12) de participants est admis ; les inscriptions pour une session donnée, cessent d'être retenues lorsque le nombre maximum est atteint.

2.3 Un accusé de réception est adressé au client dans les 48 heures ouvrées qui suivent la réception de l'inscription. Cet accusé de réception ne vaut pas la confirmation de la tenue de la Formation ; seule la convocation adressée au moins dix (10) jours ouvrés avant la date de Formation, confirme le maintien de ladite Formation.

2.4 Dans les quinze (15) jours ouvrés avant la date prévue pour la session de Formation, le client recevra un dossier composé de la convocation à la session de Formation du participant ainsi que les informations pratiques rattachées à ladite Formation.

2.5 Pour les commandes Formations Intra-Entreprise, l'organisme de formation établira, avec la collaboration du client, une proposition technique et financière (ci-après la « proposition »). L'acceptation et la validation de cette proposition se formalisera par la signature du client et devra être communiquée à l'organisme de formation avant la fin du délai de validité mentionné.

3. VALIDITÉ DE L'OFFRE

L'offre établie par MY ENGLISH IS RICH est valable pendant les trois mois suivant sa date d'émission.

3.1 Convention

Les prestations entrant dans le champ de la formation professionnelle continue font l'objet d'une convention de formation. Dès réception de l'offre commerciale dûment signée, une convention de formation en double exemplaire est adressée au client. Un exemplaire de la convention signée et revêtue du cachet de l'entreprise cliente doit alors être renvoyé à MY ENGLISH IS RICH dans les meilleurs délais.

4. COMMANDE

Toute commande est définitive à compter de la signature par le client de l'offre commerciale incluant les présentes Conditions Générales de Vente.

5. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

5.1 Les prix sont établis en euros net de taxe (non assujettis à la TVA). Les prix en vigueur des Formations figurent dans le catalogue papier de l'organisme de formation et/ou dans le catalogue en ligne ou sur la proposition visée au paragraphe 2.5.

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou virement bancaire.

5.2 Le prix des formations en ligne n'inclut pas le coût de la connexion à Internet qui demeure à la charge du client.

Le client reconnaît et accepte que, pour toute Formation en ligne, dès lors que les codes d'accès ont été communiqués, il ne peut se rétracter, et le prix de la Formation est entièrement dû à l'organisme de formation.

5.3 Le client reconnaît et accepte que, pour toute Formation en présentiel, dès lors qu'elle est commencée, celui-ci ne peut se rétracter, et le prix de la Formation est entièrement dû à l'organisme de formation.

5.4 Sauf Formation intra-entreprise, l'organisme de formation se réserve le droit, à sa discrétion, de faire évoluer les contenus éditoriaux des modules e-learning.

5.5 Les factures sont payables dès réception ou le cas échéant selon les modalités indiquées dans le bulletin d'inscription ou la Proposition.

MY ENGLISH IS RICH ne pratique pas l'escompte.

L'organisme de formation se réserve le droit pour certaines formations de demander un acompte au client.

5.6 En cas de paiement effectué par un OPCO ou un financeur tiers, il appartient au client de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO ou d'un financeur tiers dont il dépend. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription sur le bulletin d'inscription et de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO ou par un financeur tiers, la différence sera directement facturée au client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ou d'un financeur tiers ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation peut éventuellement être facturée au client. En cas de non-règlement par l'OPCO ou d'un financeur tiers du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

5.7 En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros seront exigibles de plein droit sans mise en demeure préalable.

6. MODIFICATION, ANNULATION ET REPORT

6.1 Modifications à l'initiative du client :

Le client reconnaît et accepte que pour être pris en compte, tout report, demande de modification ou annulation, doit être notifié par écrit (e-mail ou LRAR) à l'organisme de formation dans les plus brefs délais.

6.2 Conditions de modification, d'annulation et report inter-entreprises

Les préavis suivants commenceront à courir à compter de la date de notification envoyée par le client :

- toute annulation ou report d'une Formation moins de dix (10) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 50 %
- toute annulation ou report d'une Formation moins de cinq (5) jours ouvrés avant la date prévue pour la session entraîne la facturation de celle-ci à hauteur de 100 %

6.3 Conditions d'annulation et report intra-entreprise

Toute annulation ou report peut être formulée par le client par écrit, sans frais, si elle intervient au moins dix (10) jours ouvrés avant le début de la Formation.

En cas d'annulation ou report, par le client moins de dix (10) jours ouvrés avant la date de la Formation, les pénalités suivantes seront appliquées :

- 100 % du coût de préparation prévu avant l'animation du stage ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client nous aurait confié la réalisation de cette prestation.
- 50 % du coût total de la Formation (animation, dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation entre 10 et 6 jours ouvrés.
- 100 % du coût total de la formation (animation, dossier pédagogique et frais de déplacements engagés) pour toute annulation dans les 5 jours ouvrés.

MY ENGLISH IS RICH se réserve la possibilité d'annuler et/ou de reporter une session de Formation en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique et ce sans aucun dédommagement et sans que sa responsabilité ne soit engagée.

Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage. De nouvelles dates ou sites leur seront proposés, ce qui donnera lieu à une nouvelle convocation.

En cas d'absence du formateur intervenant, l'organisme de formation s'engage à faire ses meilleurs efforts afin d'assurer dans les délais, la continuité de la Formation en la reportant le cas échéant.

L'organisme de formation se réserve le droit, sans que sa responsabilité ne soit engagée, de supprimer, d'annuler et/ou de reporter une session de Formation dans un délai inférieur à dix (10) jours calendaires, l'organisme de formation s'engage, au choix du client, à émettre un avoir au client valable sur tout type de Formation du catalogue de formation de l'organisme de formation, ou à procéder au remboursement intégral de la somme versée par le client, à l'exclusion de tout autre coût.

7. SUBSTITUTION DE PARTICIPANT

7.1 L'organisme de formation accepte qu'un participant puisse se substituer à un autre dans le cadre de Formations Inter et Intra-entreprises, sans frais, et sous réserve :

- d'avoir informé par écrit l'organisme de formation au plus tard cinq (5) jours ouvrés avant la Formation
- d'avoir préalablement communiqué à l'OF les informations rattachées au nouveau participant
- de l'adéquation des prérequis du nouveau participant avec ceux définis dans le programme de formations
- de la conformité des modalités de prise en charge par des organismes tiers
- de la conformité des conditions spécifiques aux formations certifiantes
- de s'assurer de la possibilité de mise en œuvre des activités pédagogiques en amont de la formation
- de s'acquitter du forfait « coûts de préparation » dans le cas où une nouvelle proposition devait être établie

8. MODALITÉS DE FORMATION

8.1 L'organisme de formation est libre de choisir le lieu de la Formation, d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix.

Il est rappelé que la forme et le contenu des outils pédagogiques sont déterminés par l'organisme de formation.

L'organisme de formation peut mettre à disposition du participant des espaces digitaux dédiés.

8.2 La durée globale d'une Formation est susceptible de varier d'une Formation à une autre. Dès lors, le client s'engage à se renseigner, préalablement à toute inscription, sur le site Internet de l'organisme de formation, ainsi que via toute documentation mise à sa disposition.

Une journée de Formation en présentiel ou en ligne par voie de classe virtuelle, qu'elle soit Intra-Entreprise ou Inter-Entreprises, correspond à 7 heures de cours en présentiel.

Un cours du soir en présentiel, qu'il soit Intra-entreprise ou Inter-entreprises, correspond à maximum deux (2) heures de cours pouvant être animés sur une plage horaire pouvant aller de 17h à 19 heures.

8.3 Le client s'engage à ne pas dépasser le nombre de participants prévu lors de l'inscription. Toutefois, des participants supplémentaires pourront être acceptés à la seule discrétion de l'organisme de formation sous réserve de son approbation écrite et d'une régularisation de la facturation aux conditions tarifaires prévues pour la Formation concernée.

8.4 L'organisme de formation se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la Formation.

8.5 À l'issue de la Formation, l'organisme de formation fera parvenir au client, par e-mail ou par courrier postal, qu'il aura préalablement renseignés, les documents relatifs à son suivi et, notamment, le certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de Formation et le résultat obtenu par le participant, ainsi que les factures afférentes.

9. SATISFACTION CLIENT – RÉCLAMATIONS

MY ENGLISH IS RICH s'engage à recevoir vos réclamations, qu'elles soient transmises par e-mail à contact@myenglishisrich.fr ou par courrier à l'adresse postale indiquée sur les documents du dossier ; et s'engage à vous faire un retour sous trois (3) jours ouvrés.

10. RESPONSABILITÉ

10.1 L'organisme de formation affirme que les Formations Inter-Entreprises proposées dans son catalogue de Formations, sont conformes à la description qui en est faite.

Dans le cadre d'une Formation intra-entreprise, l'organisme de formation s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de proposer un programme de formation au plus près des besoins spécifiques exprimés par le client.

Il appartiendra au client de prouver toute non-conformité éventuelle.

10.2 Le client, en sa qualité de professionnel, est seul responsable de la consultation, du choix de la Formation fournie par l'organisme de formation. En cas d'erreur manifeste de la part du client, entre les caractéristiques de la Formation et/ou les conditions de la vente, l'organisme de formation ne saurait voir sa responsabilité engagée.

10.3 La responsabilité de l'organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée, et est limitée aux préjudices directs subis par le client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de l'organisme de formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le client au titre de la Formation concernée.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

11.1 Le client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes ou d'utiliser les outils accessibles pour son propre personnel, et engage sa responsabilité en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait des logiciels ou supports de stage.

11.2 Les modules de formation e-learning sont assortis d'un droit d'utilisation non-exclusif et personnel, dans la limite de la durée d'utilisation rattachée à l'abonnement souscrit par le client.

Ce droit d'utilisation court, pour une durée limitée, à compter de la date d'envoi des identifiants individuels et personnels transmis par l'organisme de formation au participant à l'adresse mail qu'il aura renseignée.

12. PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le client s'engage à informer chaque utilisateur que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par MY ENGLISH IS RICH aux fins de réalisation et de suivi de la Formation

- conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à MY ENGLISH IS RICH.
- l'organisme de formation MY ENGLISH IS RICH s'inscrit conformément au règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.
- le client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

13. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes CGV sont régies par le Droit français. En cas de litige survenant entre le client et MY ENGLISH IS RICH à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement du litige sera du ressort du tribunal administratif de STRASBOURG.